

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON  
 CANTON DE GUILLESTRE  
 COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du 8 Mars 2021**

**Délibération N° : 20210308-02**

**OBJET : Approbation du compte administratif – Approbation du compte de gestion et affectation du résultat 2020 du BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

L'an deux mil vingt et un, le 8 du mois de Mars le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION** : 02/03/2021

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS** : 14

Chrystelle CERUTTI – Florent BUES – Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Marie-Hélène FAROUZE – Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – Emmanuel MIEGGE – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE – Pauline ROUX – LACROIX Charles.

**NOMBRE DE VOTANTS** : 13

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Alexandre RENIE.

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, Charles LACROIX, présente le compte administratif 2020 du **budget général de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS**.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2020 du **budget général de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **un excédent de fonctionnement de clôture de : 287 002.23 €**

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A – Résultat de l'exercice</b> <i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	+ 253 533.47 €
<b>B – Résultats antérieurs reportés</b> <i>Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	+ 33 468.76 € €
<b>C – Résultat à affecter</b> <i>= A+B (hors reste à réaliser) Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</i>	+ 287 002.23 €
<b>D – Solde d'exécution d'investissement</b> <i>D 001 (besoin de financement) R 001 (- 13177.62 € déficit de clôture 2019 + 53 973.86 € excédent d'exécution 2020 = 40 796.24 €)</i>	+ 40 796.24 €
<b>E – Solde des restes à réaliser d'investissement</b> <i>Besoin de financement Excédent de financement</i>	+ 83 914.71 €
<b>F - BESOIN DE FINANCEMENT = D+E ( ou Excédent de financement)</b>	+ 124 710.95€
<b>AFFECTATION = C = G+H</b>	+ 287 002.23 €
<b>1) Affectation en réserve R 1068 en investissement</b> <i>G = au minimum couverture du besoin de financement F</i>	+ 272 002.23 €
<b>2) H = Report en fonctionnement R 002</b>	+ 15 000.00 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (en ce cas, pas d'affectation)</b>	€

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par la Trésorière, receveur municipal à la Trésorerie de Guillestre.

Envoyé en préfecture le 09/03/2021

Reçu en préfecture le 09/03/2021

Affiché le

ID : 005-200083517-20210308-CA2020BG-BF

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion puis le compte administratif du **budget général de la Commune d'Abriès-Ristolas** ainsi que l'affectation des résultats exposés dans le tableau ci-avant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Charles LACROIX



*Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.*